



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

PROJET « EAU AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DE LA MEKROU »

Termes de Référence pour « l'analyse de l'utilisation actuelle des ressources en eau et définition de la situation de référence sur la portion du territoire du Bénin se situant dans le bassin de la Mékrou et les études des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au Bénin»



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

1. CONTEXTE

Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) est un réseau international indépendant œuvrant à la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

La mission du Partenariat Mondial de l'Eau est d'appuyer les pays dans le développement et la gestion durable de leurs ressources en eau.

Cette mission reconnaît que les plus grands objectifs de développement dans l'élimination de la pauvreté, l'amélioration du bien-être social, la croissance économique et la protection des ressources naturelles ne sauront être réalisés si les ressources en eau ne sont pas utilisées de manière durable. Le GWP fait la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Tandis que le GWP est un réseau ouvert et comprend des membres de toutes les régions du monde, le programme du GWP se destine d'appuyer les efforts entrepris par les pays en développement et les pays en transition pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources en eau.

Le Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP/AO) est l'organe régional du GWP en Afrique de l'Ouest.

2. OBJECTIFS DU GWP/AO

Le travail du GWP/AO est associé aux objectifs globaux du GWP en mettant l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des pratiques de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans la région. Le GWP/AO devra être vu comme un service technique et professionnel indépendant, complémentaire aux structures régionales existantes et à toutes les parties prenantes œuvrant activement à la mise en œuvre de la GIRE dans la région Ouest africaine. Celles-ci pourraient comprendre les gouvernements, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), Organisations Communautaires de Base (OCB), les universités, le secteur privé, etc.

Les objectifs spécifiques du GWP/AO sont de :

- Développer des approches conceptuelles pour la mise en œuvre opérationnelle des principes de Dublin Rio en Afrique de l'Ouest en s'inspirant de l'expérience internationale naissante et en adaptant les options aux réalités des pays de la région ;
- Améliorer l'échange d'expérience par le travail en réseau de l'expertise dans la région de même que l'établissement de contacts avec d'autres régions et l'expertise internationale ;
- Faciliter la mise à disposition de l'aide stratégique en GIRE dans la région aux niveaux régional, national et local. Cette aide pourra inclure l'identification des besoins et de l'expertise existante dans le secteur de l'eau de même que les insuffisances à combler par les prestataires de service compétents.

3. OBJECTIFS DU PROJET MEKROU

L'objectif global de ce projet est de soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, à travers la gestion de l'eau dans des zones en développement.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants:

1. la mise en place du Cadre de coopération sur l'eau pour la croissance et la planification à long terme dans le bassin transfrontalier du Mékrou ;
2. l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée des ressources en eau pour la croissance verte dans le bassin de la rivière Mékrou (eau et sécurité alimentaire, développement urbain et rural approprié et conservation de l'environnement pour répondre aux défis liés au changement climatique) et la promotion des investissements dans le secteur de l'eau.

4. DISPOSITION DE MISE EN OEUVRE DU PROJET MEKROU

Le GWP / AO a développé son programme de travail 2014 - 2016 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2014-2019 du GWP, et aussi un certain nombre de projets destinés à être mis en œuvre dans la sous région ouest africaine.

La Commission Européenne a généreusement financé le projet intitulé « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger).

Le mécanisme global de coordination est contenu dans le rapport de l'atelier de lancement du projet.

Le dispositif suivant est mis en place pour la gestion de projet :

- **L'Unité de Projet** basée au bureau du GWP Afrique de l'Ouest à Ouagadougou. L'unité de projet est en relation permanente avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). Cette Unité de Projet comprend un Chargé de Projet à temps plein et un Assistant en Finance et Administration, et travaille sous la supervision du Secrétaire Exécutif du GWP Afrique de l'Ouest. Dans le cadre des missions de supervision, le Chargé de Projet et son Assistant auront à faire régulièrement des tournées d'inspection, de supervision et de suivi sur les différents sites du projet où une prestation est en cours d'exécution. Elle assure également la communication avec et entre tous les acteurs impliqués dans le projet.
- **Appui au projet.** Le GWPO à Stockholm est le signataire de l'accord entre le GWP et l'UE. Il assume la responsabilité contractuelle, la supervision d'ensemble, la surveillance financière, le contrôle qualité et le support technique auprès du bureau du GWP Afrique de l'Ouest et des autres PNE en fonction des besoins.
- **Communication projet.** Le GWP assure tant au niveau global qu'au niveau national une communication régulière avec les principaux partenaires, les responsables du Centre Commun des Recherches (CCR) et de l'UE à Bruxelles et dans leurs pays respectifs, de préférence selon une fréquence trimestrielle pendant la première année.

5. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les présents Termes de Référence portent sur les modalités de l'exécution de l'étude portant sur « l'Analyse de l'utilisation actuelle des ressources en eau et définition de la situation de référence de la portion du territoire du Bénin se trouvant dans le bassin de la Mékrou et les études des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au Bénin » avec atelier de restitution et de validation au Bénin.

Les TdRs se basent sur les documents du projet à savoir “ Water for growth and poverty reduction in the Mekrou transboundary river basin version du 16 octobre 2013” et sa version française « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin hydrographique transfrontalier de la Mékrou » (Burkina Faso, Bénin et Niger) ainsi que le rapport de l'atelier de lancement qui a eu lieu à Ouagadougou du 18 au 20 mars 2014.

5.1 Objectif général:

L'objectif général de la présente étude consiste à procéder à « l'Analyse de l'utilisation actuelle des ressources en eau devant aboutir à la définition de la situation de référence de l'utilisation de l'eau sur la portion du territoire du Bénin se trouvant dans le bassin de la Mékrou et les études des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au Bénin » et validation des résultats lors de l'atelier par tous les acteurs du Bénin.

L'analyse de l'existant devra porter entre autres sur les sujets suivants : l'utilisation des terres, des eaux et forêts dans la portion béninoise du bassin de la Mékrou pour l'agriculture, l'énergie et l'industrie, la disponibilité actuelle de l'eau et l'état de la demande, les sources de pollution, les défis et les contraintes liés au changement climatique et les prévisions, l'état de l'environnement (écosystèmes aquatiques et terrestres, vulnérabilité aux inondations, aux sécheresses, données socio-économiques) etc.

Les études des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au Bénin, permettront de faire une compilation des différentes politiques et stratégies sectorielles existantes dans le pays et se rapportant aux thématiques sus-indiqués en faisant état de leurs incohérences/faiblesses éventuelles avec des propositions de leur harmonisation.

5.2 Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de la présente étude consiste à :

- Procéder à l'évaluation de l'environnement et des données sur l'eau sur la portion du territoire du Bénin se trouvant dans le bassin de la Mékrou. Pour l'exécution de cette évaluation, le Consultant aura à :
 - collecter les données d'utilisation et d'évolution de la gestion des terres actuelles constatées sur le terrain à partir des installations de la base de données existantes ;
 - collecter les données de terrain et les données satellitaires existantes, etc.
 - collecter les données hydro-agro-météorologiques y compris celles ayant trait au changement et à la variabilité climatiques existantes ;
 - collecter les données hydrologiques existantes (précipitations, évaporation, ruissellement, etc.) ;
 - collecter les données agro-environnementales (surfaces irriguées, dispositifs d'irrigation, pratiques culturales, etc.) ;
 - collecter les données morphologiques (morphologie du bassin, cartes géologiques, etc.) ;
 - analyser les données, harmonisation, etc.
 - analyser l'état de l'environnement (écosystèmes aquatique et terrestre, risque de crues, de sécheresses, données socio-économiques) ;

-
- analyser la vulnérabilité environnementale et socio-économique ;
 - établir les données de référence sur l'impact environnemental ;
 - faire le répertoire des séries climatologiques (températures, etc.) ;
 - produire les cartes d'utilisation des terres et d'évolution de la gestion des terres sur la portion du territoire du Bénin se trouvant dans le bassin
- Procéder à l'évaluation à l'échelle de la portion du territoire du Bénin se trouvant dans le bassin de la Mékrou en :
 - fournissant une vue d'ensemble de l'utilisation actuelle des ressources en eau comme support pour la définition de la situation de référence ;
 - procédant à l'inventaire des informations hydro climatiques provenant des centres de services climatiques de la région, afin de définir les projections de changement climatique pour permettre l'intégration de ces aspects dans les modèles hydro économiques existants ;
 - Procéder à un bilan critique et à une analyse croisée des politiques et stratégies nationales et sectorielles de développement et de gestion des ressources en eau et des écosystèmes associés aux fins d'en ressortir les gaps, les points faibles et les incohérences assortis des propositions d'amélioration. A cet effet, il faudra passer entre autres en revue les documents :
 - du Plan National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE),
 - des politiques et des stratégies de croissance verte et de la lutte contre la pauvreté,
 - des politiques et des stratégies en matière de gestion de la sécheresse et des inondations,
 - des politiques énergétiques.
 - Faire le point exhaustif des études et des projets existants, en cours d'exécution ou prévus dans la zone de la présente étude et proposer des mesures susceptibles d'en garantir leur complémentarité et leur cohérence. Pour cela on peut exploiter les résultats des études déjà faites dans ce cadre par le Projet Mékrou.
 - Recueillir les attentes et la vision à moyens termes (Horizon 2025) des acteurs en relation avec la gestion des ressources en eau dans ce contexte de changement climatique.

Il s'agit d'une liste indicative de données qui sera finalisée pendant la phase de mise en route du projet par le Centre Commun des Recherches de l'Union Européenne (CCR). En particulier, l'évolution des conditions d'utilisation et d'occupation des terres sera mesurée avec des technologies de télédétection et des systèmes d'information géographiques (SIG) pendant la phase de mise en route du projet qui démarrera après les résultats et les conclusions de la présente étude.. Le travail du Consultant se limitera à l'exploitation des données ci-dessus collectées pour définir la situation de référence.

Les données de télédétection utilisées seront principalement celles provenant de la base de données d'EOLI-SA (Agence spatiale européenne - base de données de télédétection) ou de toute base de données existante. Les partenaires locaux pourront également contribuer avec des données de télédétection venant de leurs propres bases de données. L'idée principale est d'établir des séries chronologiques de données de télédétection qui permettront de reconstruire les changements d'utilisation/de couverture des terres sur les sites tests au cours des dernières années (sur une période à définir pendant la phase de mise en route du projet).

Le consultant procédera à l'analyse de la localisation géographique et de la temporalité des variables climatiques (par exemple : régime des précipitations, températures, du ruissellement, de l'évapotranspiration, de l'irradiation etc. en fonction de la disponibilité des informations), des variables environnementales (par exemple : pentes, types de sols, disponibilité et qualité de l'eau, demande en eau pour l'agriculture, etc. en fonction de la disponibilité des informations) et des paramètres concernant l'utilisation de la terre et les changements socio-économiques dans les zones étudiées.

Cette composante sera développée en collaboration étroite avec les établissements nationaux appropriés, parmi lesquels les acteurs mentionnés plus haut, mais aussi les ministères de la planification et les ministères des secteurs pour lesquels l'eau est un facteur clé de développement.

Le Consultant, pour l'exécution de cette étude, procédera à des :

- entretiens avec des acteurs, visites de sites, et étude d'une série de sources secondaires d'information sur les plans et stratégies listés plus haut ;
- développements participatifs du rapport de synthèse, et présentation des résultats provisoires lors d'un atelier national de validation, puis ajustement des résultats provisoires à partir des commentaires et des recommandations ;
- validations de l'inventaire définitif et du rapport de référence avec les autorités nationales compétentes.

Les aspects sur la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits devront être une préoccupation permanente dans le cadre de cette mission.

Pour la conduite de l'étude, le Consultant exploitera les résultats des différentes études conduites antérieurement dans le cadre du présent projet dont les résultats sont disponibles au **PNE-Bénin** et au GWP-AO d'une part et d'autre part tiendra compte des thématiques ci-après :

Les conditions du bassin dans le pays: utilisation des sols et des eaux, disponibilité des ressources et conflits

○ **Contexte socioéconomique**

Quelles sont les niveaux administratifs présents dans le bassin ? (municipalités, provinces, villages...)

Comment est répartie la population dans le bassin ?

Quelles sont les sources de revenu économique des populations du bassin? Quelles sont les occupations et activités prédominantes desdites populations?

Quels sont les principaux problèmes liés à la pauvreté des populations dans le bassin ? Où sont-ils localisés?

Existe-t-il des organisations agricoles particulières, structures, institutions ou autres qui encadrent les populations ? Quel est le pourcentage de population urbaine et rurale ? Quelles sont les dimensions typiques des villages ?

Quel est le rôle des femmes dans l'économie au niveau du bassin?

Quel est le taux d'alphabétisation des populations qui y vivent?

Quel est le taux de couverture par les différents moyens de communication (téléphone, GSM, ...) de la portion du **Bénin** se situant dans le bassin ?

- **L'utilisation du sol et ses changements**

Plan d'occupation des terres dans la portion béninoise du bassin de la Mékrou : Proportions des terres exploitées (agriculture, pisciculture, etc...), des formations naturelles, des zones urbaines et des zones rurales dans le bassin ;

Dynamique temporelle de la déforestation et ses liaisons avec l'urbanisation et le développement agricole ;

- **L'état des sols**

Matière organique ;

Structure et texture des sols

Fertilité actuelle et projections de l'évolution ;

Effets de l'agriculture (production agricole et animale) ;

- **Cadre de gestion des ressources en eau**

Quelles sont les autorités chargées de l'aménagement des eaux sur la portion béninoise du bassin ?

Y-a-t-il un système d'autorisation de prélèvements des eaux de surface et/ou souterraines sur la portion du territoire du Bénin se situant dans le bassin ?

Y-a-t-il un système de gestion/suivi de la quantité et de la qualité des eaux ? Quelles sont les structures responsables de cette gestion ou suivi ?

Y-a-t-il des structures/directions qui régulent la gestion de l'eau (prélèvement, distribution, traitement des eaux brutes ou usées...) ?

- **Les ressources en eau du bassin**

Régime hydrologique de la Mékrou (crue et étiage) variation apports en fonction des saisons débits moyens pour différentes années de retour, principaux affluents béninois de la Mékrou, répartition des saisons pluvieuses et sèches dans l'année dans la zone d'étude ;

Evolution des eaux souterraines en fonction des saisons : type (fracturées ou poreuses) et profondeur des nappes et leur productivité, relation avec les cours d'eau ;

- **Modes de prélèvement des ressources en eau dans le bassin**

Infrastructures/ouvrages de captage ou de mobilisation

- puits
- forages équipés de pompe à motricités humaines
- adductions d'eau villageoises
- bas-fonds
- digues et retenues d'eau ou barrages
- sources aménagées ou naturelles
- prélèvements directs d'eaux de surface
- ou autres...

Problèmes de tarissement des nappes

Problèmes de comblement des retenues d'eau

Fréquence et modalités d'entretien des retenues d'eau, des sources aménagées, des forages, des puits et autres...

Quantités d'eaux utilisées pour :

- l'agriculture (irrigation, cultures contre-saison...)
- la consommation humaine et les différents usages domestiques
- l'élevage
- autres usages (industrie, mines, construction de bâtiments et infrastructures, lavage des moyens de déplacement ...)

Importance de l'eau pour les écosystèmes :

- fluviaux
- des zones humides
- des zones protégées (incluant le Parc W)

- **Risques affectant les eaux dans le bassin**

Principales sources de pollution et leurs effets sur les eaux souterraines et de surface :

- Ordures ménagères et défécations
- Activités socio-économiques
- Agriculture
- Pêche
- Elevage
- Pisciculture
- Activités minières et industrielles (incluant l'orpaillage)
- ...

Maladies et risques sanitaires liés à la qualité et à la quantité des eaux

Erosion des sols et ses impacts sur les ressources en eau ;

Risques liés aux changements climatiques

Fréquences et impacts des sécheresses et des crues (coûts économiques et sociaux, altération des habitats) sur les populations ;

Les plans, stratégies et priorités actuelles dans le bassin

Investissements dans le secteur de l'aménagement des eaux

Organismes qui investissent dans le secteur (villages, gouvernement, ONG, compagnies, ...) et principales sources de financement

Politiques et stratégies de protection de la nature

Politiques et stratégies pour le développement local et la lutte pour la réduction de la pauvreté

Politiques et stratégies pour l'inclusion de la population, l'éducation et la sensibilisation aux problèmes des eaux

Politiques et stratégies de l'énergie dans le bassin

Politiques et stratégies de gestion de la sécheresse et des inondations dans le bassin

Conflits entre les différentes politiques/stratégies, acteurs et modes d'utilisation des eaux

Parc-W

- Services d'écosystèmes : tourisme, biodiversité, ...
- Impact économique national et régional
- Populations autochtones et étrangères habitant le parc et moyens de subsistance
- Relation entre la disponibilité et qualité de l'eau dans le parc.
- Etat des ressources naturelles dans le parc (sol, couverture végétale, ...).
- Plans et stratégies de protection de la nature
- Plans et stratégies pour l'inclusion de la population, l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de la biodiversité et autres dans le parc.
- Autres

La diffusion des résultats validés par les principaux acteurs du bassin de la Mékrou est du ressort du GWP-AO.

6. RESULTAT ET LIVRABLES ATTENDUS DE LA MISSION

Le résultat attendu de l'exécution de la présente activité est « Le rapport de l'Inventaire et de l'examen de toutes les politiques ministérielles et stratégies pour le développement et la GIRE, développées au **Bénin** est

fourni au **PNE-Bénin** » composé de deux volumes comme suit et qui seront transmis au GWP-AO par le PNE-Bénin.

Le rapport de l'étude est un document qui doit comporter tous les éléments sus-indiqués dans les objectifs spécifiques de la présente étude. Il doit être structuré comme suit :

- Volume 1 : Etat de référence des ressources en eau dans la portion du territoire du **Bénin** se trouvant dans le bassin de la Mékrou »;
- Volume 2 : « Étude des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégies énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au **Bénin** »

Ces volumes comprendront les éléments développés sur toutes les thématiques citées dans les objectifs spécifiques ci-dessus ainsi qu'une analyse fine des éventuels dysfonctionnements/contradictions constatés de chacune de ces politiques et stratégies avec des propositions d'harmonisation.

Le rapport provisoire sera validé au cours d'un atelier organisé par le **PNE-Bénin**. Suite à cette étape, le Consultant élaborera la version définitive du rapport qui devra prendre en compte les remarques pertinentes et recommandations découlant des différentes consultations de tous les acteurs.

Le rapport final de l'étude composée des deux (02) volumes seront remis sur support papier et sous forme de fichier électronique sur CD-ROM en un (01) exemplaire.

7. COMPOSITION DE L'EQUIPE DU CONSULTANT

Le Consultant (Bureau d'études, Cabinet, Personne physique, etc...) à retenir pour la réalisation de l'étude devra justifier d'une expérience confirmée dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (particulièrement en eau), des changements climatiques et du développement. Le Consultant mobilisera une équipe comprenant au moins cinq experts dont un Chef de mission dont le profil est le suivant :

Un Chef de mission : spécialiste dans au moins un des domaines de l'hydrogéologie, l'hydrologie, l'équipement rural, de l'hydraulique, de l'environnement, de la climatologie ou des Ressources Naturelles et particulièrement des ressources en eau, spécialisé en Gestion Intégrée des Ressources en Eau, ayant le niveau Bac+5 et une expérience avérée dans l'élaboration des projets de développement. Il doit justifier d'au moins 10 ans d'expériences acquises au plan national ou international dans des études similaires.

Il doit également avoir de très bonnes connaissances des enjeux du secteur de l'eau et une bonne connaissance des compétences dévolues ou transférables aux collectivités décentralisées au Bénin, une maîtrise de rédaction des politiques et stratégies de croissance verte, de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, d'énergie, de lutte contre la pauvreté et une forte capacité de synthèse et de rédaction. Une formation de base en rapport avec l'eau/gestion des ressources naturelles, avec des expériences en matière de gestion institutionnelle du secteur de l'eau sera considérée comme un atout.

Le Chef de mission doit se faire assister des experts dont les profils sont les suivants :

- ***Un Socio-Economiste*** : de niveau BAC+5 avec une bonne expérience en élaboration des politiques et stratégies de planification et d'économie. Il doit justifier d'au moins 7 ans d'expérience acquise au plan national ou international dont 5 pertinentes dans des études similaires et avoir une bonne connaissance des institutions chargées des missions de service public dans le domaine de l'eau.
- ***Un Expert Modéliste spécialisé en SIG et Télédétection*** : de niveau BAC+5 avec une expérience en élaboration des cartes/situations de référence faisant état des lieux des zones en mettant en exergue tout ce qui se trouve sur la zone indiquée. Il doit justifier d'au moins 7 ans d'expérience acquise au plan national ou international dont 5 pertinentes dans les études similaires;
- ***Un Sociologue*** : de niveau BAC+5 avec une bonne expérience dans les projets de développement urbains et ruraux. Il doit justifier d'au moins 7 ans d'expérience acquise au plan national ou international dont 5 pertinentes dans les études du genre, d'élaboration des politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté, de croissance verte;
- ***Un Ingénieur en énergie*** : de niveau BAC+5 avec une bonne expérience en élaboration de politiques et stratégies de développement en énergie, de croissance verte. Il doit justifier d'au moins 7 ans d'expérience acquise au plan national ou international dont 5 pertinentes dans la gestion des domaines des énergies, de sécheresse et des inondations.

Des expériences en climatologie, en zootechnique et en droit foncier pour l'un ou l'autre des experts seraient des atouts.

Le Consultant peut en outre s'adjoindre d'autres compétences dont il argumentera la présence dans son équipe.

8. DEMARCHE/MODALITES DE L'EXECUTION DE LA MISSION

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l'équipe du **PNE-Bénin** à qui il rendra régulièrement compte de l'avancement de l'étude. Il devra consulter les structures impliquées dans le Projet Mékrou et concernées par l'étude. Il devra en outre s'appuyer sur :

- une consultation documentaire : i) étude des documents du projet Mékrou ; ii) Rapport de l'atelier de lancement du projet Mékrou ; iii) les études faites dans le cadre du Projet Mékrou ; iv) résultats des études précédentes, des orientations politiques et stratégiques des secteurs sus-énumérés dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la GIRE au **Bénin** ; etc... ;
- des rencontres éventuellement avec, les Ministères en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la météorologie ; les structures centrales et déconcentrées de la Direction en charge de l'Eau, de l'Agriculture, de l'Environnement et de la météorologie, de leurs services déconcentrées, des structures décentralisées impliquées dans le projet Mékrou ;
- des rencontres éventuellement avec les principaux partenaires techniques et financiers et les institutions nationales/régionales intervenant dans le secteur de l'eau, y compris les ONG finançant des projets ;
- des rencontres éventuellement avec les acteurs de ces projets.

Le Consultant peut solliciter en cas de besoin l'appui de l'équipe du **PNE-Bénin** pour la conduite de ladite mission.

9. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

L'étude devra être réalisée dans un délai total de soixante-six (66) jours ouvrés y compris le temps imparti pour la rédaction du rapport provisoire. Ce délai, qui commence à partir de la date de signature du contrat et du paiement de l'avance de démarrage, ne comprend pas la préparation et l'organisation et la tenue de l'atelier de validation du rapport provisoire et de l'élaboration du rapport final. Le Consultant sera chargé de faire la modération au cours de l'atelier de validation. Le rapport final devra intervenir cinq (5) jours ouvrés après la tenue de l'atelier de validation.

Toutefois, cette estimation ne comprend pas les délais de réaction et validation par le **PNE-Bénin**. Le consultant présentera un chronogramme en annexe qui illustrera l'enchaînement dans le temps des différentes étapes de la mission.

10. MOYENS MATERIELS A METTRE EN ŒUVRE

Le Consultant assurera la prise en charge des frais de subsistance et de déplacement de son personnel en ville et sur le terrain, et de tout autre moyen d'équipement et de fonctionnement qu'il jugera utile à la réalisation de l'étude.

A cette fin, le Consultant devra disposer des moyens de déplacement nécessaires à la bonne exécution du projet. Il prendra en charge tous les frais de fonctionnement de ces véhicules (carburant, entretien, chauffeur, assurances, etc.).

11. SUPERVISION/SUIVI DE LA MISSION

La supervision de l'étude sera assurée par le **PNE-Bénin**.

Rôle du **PNE-Bénin**

Le **PNE-Bénin** est le commanditaire de la présente étude. A ce titre il est l'interlocuteur et le superviseur du Consultant. Mais, il délègue ses pouvoirs au **Chargé de Programme** au niveau du PNE dont le cahier de charges est le suivant :

- ✓ Orienter en cas de besoin le Consultant sur le travail à faire et superviser la conduite de ladite mission ;
- ✓ Appuyer le Consultant si nécessaire (mise à disposition de documents référentiels, échanges/discussions réguliers avec le Consultant, etc.).
- ✓ Organiser les réunions de discussions/d'échanges sur divers sujets (collecte et validation des données nécessaires, etc.).
- ✓ Participer si nécessaire aux réunions/ateliers de validation des éléments organisés par le Consultant.
- ✓ Réceptionner le rapport provisoire du Consultant;
- ✓ Transmettre au Consultant les commentaires et observations sur les rapports provisoires ;
- ✓ Organiser la validation des différents rapports soumis au **PNE-Bénin** par le Consultant ;
- ✓ Transmettre et diffuser les rapports au niveau des acteurs impliqués dans la gestion du Projet Mékrou ;
- ✓ Organiser les réunions avec le Chargé du Projet Mékrou basé au GWP/AO ;

- ✓ vérifier la conformité de la facturation du Consultant conformément aux modalités de paiement définies par les documents de base du présent projet ;

12. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

L'offre du Consultant comprendra :

- une offre technique comportant :
 - i) une lettre de candidature adressée au **PNE-Bénin** en ayant soin de marquer clairement le titre de l'appel à candidature ;
 - ii) la référence du Consultant ;
 - iii) la compréhension des termes de référence ;
 - iv) un ou les curriculum vitae détaillés de (ou des) l'expert (s) avec les noms, coordonnées de trois personnes de référence ;
 - v) les copies légalisées des diplômes obtenus ;
 - vi) la méthodologie pour l'exécution de l'étude ;
 - vii) la liste des moyens logistiques ;
 - viii) le chronogramme détaillé.
- une offre financière comportant :
 - i) l'offre financière pour la consultance ;
 - ii) les honoraires ;
 - iii) les déplacements ;
 - iv) les charges fixes (fournitures, consommables de bureau et autres).

13. PRESENTATION, DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

➤ Présentation des offres

Les soumissionnaires devront soumettre les offres technique et financière chacune en quatre (4) exemplaires, un (1) original et trois (3) copies, identifiés comme tels dans deux enveloppes séparées et cachetées, clairement libellées « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE ».

Les offres techniques n'incluront aucun élément de prix ou aucune autre donnée financière.

CES OFFRES SERONT CONTENUES DANS UNE AUTRE ENVELOPPE DUMENT FERMEE, SANS AUCUN ELEMENT EXTERIEUR D'IDENTIFICATION, ET ADRESSEES A :

L'adresse du **PNE Bénin**

" **PROJETnom complet du projet en majuscules.....** "
(en bas nom du bailleur de fonds en lettres majuscules)

« Appel à candidature pour **..... (reproduire l'intitulé de l'étude tel que contenue dans les TdRs).....** . »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

➤ Date et dépôt des offres

Ce dossier doit être déposé physiquement au Secrétariat du PNE-Bénin, au plus tard le mardi 09 Décembre 2014 à 11 heures (heure locale), donc trente (30) jours calendaires après le jour du lancement du présent appel à candidature.

L'offre doit être remise ou déposée au Secrétariat du PNE Bénin mentionné sur l'enveloppe extérieure, impérativement à la date et l'heure indiquées dans les TdRs.
Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera retournée non ouverte au soumissionnaire.

Le poste est basé à Cotonou, Bénin mais le travail pourra nécessiter des voyages sur le terrain dans la zone du Projet Mékrou sur le territoire béninois.

Seules les personnes morales ou physiques ayant les qualifications et expériences en rapport avec cette étude doivent postuler, et les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Seul le candidat ou la structure sélectionné sera contacté.

15. CONTACT

Les renseignements complémentaires sur les présents termes de référence pourront être obtenus à l'adresse suivante :

M. André ZOGO, Coordonnateur du PNE-Bénin, Cotonou ; Tel : 00229 21 31 10 93 ; Mobile : 00229 95 33 84 78/90 91 62 22